

PRÉFECTURE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

Demande en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter des installations de sciage et de traitement du bois, implantées sur le territoire de la commune de BEDOUES COCURES, par la SAS FAGES

Le public est informé qu'en application du code de l'environnement, l'arrêté n° PREF-BCPPAT 2018 – 235 – 0001 du 23 août 2018 prescrit l'ouverture d'une enquête publique, sur le projet présenté par la SAS FAGES, dont le siège social est route du Pont de Montvert – Cocurès - 48400 Bédouès Cocurès, en vue d'obtenir l'autorisation susvisée. Cette enquête publique se déroulera du **mardi 18 septembre 2018 au vendredi 19 octobre 2018 inclus, soit pendant 32 jours**, à la mairie de Bédouès Cocurès.

Un dossier comprenant notamment l'étude d'impact, le résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative environnementale sera déposé en mairies de Bédouès Cocurès, les Bondons et Florac Trois Rivières, et pourra être consulté par le public aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet des services l'État à l'adresse: www.lozere.gouv.fr à la rubrique « Publication/enquêtes publiques/enquêtes publiques environnementales ».

Le dossier est aussi consultable depuis un poste informatique mis à la disposition du public à la préfecture, Faubourg Montbel 48000 Mende, aux jours et heures d'ouverture.

Toute personne peut obtenir des renseignements sur le dossier auprès de M. Hervé FAGES, SAS Fages, route du Pont de Montvert – Cocurès - 48400 Bédouès Cocurès - Tel. : 04-66-45-06-06.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture - bureau de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial.

Mme Fabienne DELMAS, secrétaire du comité départemental de la prévention routière de Lozère, désignée par le tribunal administratif de Nîmes en qualité de commissaire-enquêteur, recevra personnellement le public à la mairie de Bédouès Cocurès les :

- **mardi 18 septembre 2018, de 9h00 à 12h00,**
- **mardi 2 octobre 2018, de 14h00 à 17h00,**
- **vendredi 19 octobre 2018, de 14h00 à 17h00.**

.../...

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations :

- en les portant sur le registre d'enquête déposé dans les mairies précitées,
- en les adressant, par écrit, à la mairie de Bédouès Cocurès, à l'attention de Mme Fabienne DELMAS commissaire enquêteur – enquête publique « installation de sciage SAS Fages » ;
- en les présentant verbalement au commissaire enquêteur au cours de ses permanences à la mairie de Bédouès Cocurès aux jours et heures indiqués ci-dessus,
- en les adressant par voie électronique à l'adresse internet suivante : ***epscierie.fages@laposte.net*** (courriers électroniques consultables sur le site internet des services de l'État).

A l'issue de l'enquête, le rapport contenant les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront déposés à la préfecture de la Lozère, dans les mairies précitées pour y être consulté pendant un an et mis en ligne sur le site internet des services de l'État : www.lozere.gouv.fr .

Au terme de la procédure, la préfète statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter soit par une décision d'autorisation, soit par une décision de refus ou encore par une décision d'autorisation avec prescriptions.

Pour la préfète, et par délégation,
Le secrétaire général



Thierry OLIVIER